



Paris, le 14 juin 2010

Monsieur FILLON
Premier Ministre
Hôtel Matignon
57 rue de Varenne
75700 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Nous vous avons contacté récemment pour demander votre arbitrage à l'occasion du mouvement de contestation des infirmiers anesthésistes. Nous attendions beaucoup des nouvelles propositions salariales que le ministère de la santé devait nous apporter ce jour 14 juin, suite aux engagements de la première réunion de négociations du 3 juin afin de corriger les effets pénalisants du protocole du 2 février.

Il apparaît que la discussion interministérielle du ministère de la santé avec le ministère de la Fonction Publique et le ministère du Budget n'a pas permis de répondre favorablement aux engagements de revalorisation salariale évoqués lors de la première réunion. Seule une bonification indemnitaire est proposée pour rattraper l'iniquité de la grille dédiée aux infirmiers anesthésistes, alors que l'indice terminal réévalué à hauteur de l'indice brut 801 tel que proposé est refusé.

La nécessité de correction des grilles salariales des infirmiers anesthésistes a été actée par le ministère de la santé, et il est dommageable que cette demande ne puisse pas être honorée. Nous en appelons une fois de plus à votre arbitrage afin de peser sur une réponse adaptée.

Nous souhaiterions vous rencontrer afin d'aborder clairement la problématique exposée. Dans l'attente d'un rendez-vous, veuillez agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre haute considération.

Marie-Ange SAGET
Présidente